



gtz

République Tunisienne – Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Coopération Technique Allemande

Elaboration de la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique du secteur touristique

Fiche projet

La révision du projet d'aménagement d'une station touristique future

Version du 26 novembre 2010

Dans le cadre de la coopération tuniso-allemande, le Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) tunisien collabore avec la coopération technique allemande (GTZ) pour élaborer **une stratégie d'adaptation au changement climatique du secteur touristique tunisien**, en collaboration avec l'ensemble des acteurs de ce secteur.

Cette étude a permis de comprendre les impacts potentiels du changement climatique sur les principales activités touristiques en Tunisie et de formuler une stratégie d'adaptation au changement climatique du secteur touristique.

Pour assurer une mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie, deux axes d'actions prioritaires ont été être retenus pour faire l'objet d'une description et d'une planification plus détaillées. Il s'agit de la rénovation exemplaire d'un hôtel existant et de la révision du projet d'aménagement d'une station touristique future.

Cette fiche décrit le second de ces projets : La révision du projet d'aménagement d'une station touristique future.

Résumé du projet

Description

Le projet vise à réviser le projet de développement d'une station touristique nouvelle pour prendre en compte les contraintes et opportunités liées au changement climatique :

- principes d'urbanisme bioclimatique ;
- prise en compte de l'élévation du niveau de la mer (retrait, surélévation) ;
- gestion maîtrisée de la ressource en eau (choix des équipements, des techniques...) ;
- normes de construction (isolation...), cahiers des charges des promoteurs...

Plusieurs projets de stations touristiques nouvelles existent aujourd'hui en Tunisie. Il s'agit de reprendre l'un de ces projets pour le faire évoluer en fonction de contraintes nouvelles qui apparaissent ou risquent d'apparaître dans les années à venir. L'aménagement d'une nouvelle station engage un territoire et des investisseurs sur le long terme, il s'agit donc de considérer des risques potentiels qui pourront être provoqués ou aggravés par les conséquences directes et indirectes du changement climatique. Le modèle de développement jusqu'alors suivi pour la conception des stations tunisiennes ne permet pas de prendre totalement en compte tous ces risques. Il s'avère nécessaire de revoir les conceptions urbanistiques et sans doute de faire évoluer certaines législations dans le domaine de l'aménagement et de l'investissement.

Ce projet a vocation à s'inscrire dans le cadre du programme tunisien de modernisation des politiques environnementales et la création de zones touristiques « amies de l'environnement ». Il peut en effet constituer une expérimentation pour la définition des critères de classification de ces zones et un appui à la définition des politiques environnementales.

Enjeux traités par le projet

- Améliorer la gestion de la chaleur et la qualité du produit
- réduire la dépendance des équipements et infrastructures touristiques à la ressource en eau
- Réduire le risque lié au recul du trait de côte et à la submersion marine
- Différencier le produit balnéaire « classique » et attirer des clientèles « leader d'opinion » sur un produit innovant

Inscription du projet dans la stratégie nationale

Ce projet répond aux axes et orientations stratégiques suivants :

- Revoir l'aménagement pour tenir compte de la dégradation des ressources touristiques / Revoir l'urbanisme des stations touristiques.
- Revoir l'aménagement pour tenir compte de la dégradation des ressources touristiques / Tenir compte des contraintes de long terme sur la ressource en eau et renforcer l'information des aménageurs.
- Améliorer la gestion des bâtiments / Revoir la conception architecturale (pour les nouvelles constructions) en adaptant les conceptions traditionnelles.
- Améliorer l'offre touristique du pays pour limiter la vulnérabilité de l'activité

Evaluation initiale du projet ayant abouti à sa sélection

Cohérence avec la stratégie nationale	Le projet s'inscrit dans quatre des orientations stratégiques retenues par la stratégie nationale, couvrant 3 des axes stratégiques.
Efficacité envisagée	Le projet traite quatre des enjeux prioritaires identifiés par la stratégie.
Bénéfices attendus	<p>Le projet permet de dégager des bénéfices quel que soit le contexte climatique en réduisant la consommation de ressources des stations touristiques (eau, énergie) et donc leur coût d'exploitation.</p> <p>Il représente une opportunité pour la qualité des stations en améliorant l'urbanisme et le confort thermique pour les clients et en visant des critères environnementaux recherchés par les prescripteurs internationaux.</p> <p>Il s'agit d'un projet très novateur qui peut valoriser la destination Tunisie auprès de la communauté internationale.</p>
Exemplarité	Le projet a vocation à une vocation pilote visant à orienter les futures programmations touristiques.
Pluralité des acteurs et portage par le secteur touristique	Le projet relève directement du secteur touristique et nécessite la collaboration du secteur privé et de l'administration du tourisme ainsi que d'autres secteurs comme ceux de l'urbanisme, de l'énergie, de l'environnement, de la construction et des collectivités locales.
Financement	Le projet concerne la phase d'étude et s'appuie sur un financement public. La mise en œuvre de la station projetée ne fait pas partie du projet.
Périmètre géographique d'application	Le projet peut concerner toutes les régions de la Tunisie qui connaissent actuellement un projet de station nouvelle mais il sera plus pertinent dans les régions littorales de la côte orientale.
Echéance	Le projet doit être lancé à court terme, avant toute validation d'un nouveau projet de station

Description détaillée du projet

Action	Acteurs	Rôle
Définir le portage général du projet	Ministère du Tourisme	<p>Identification du projet de station bénéficiant de la révision</p> <p>Création d'un comité de suivi du projet, réunissant experts institutionnels et privés pour assurer la prise en compte des enjeux et tirer les enseignements utiles</p> <p>Animation et coordination du comité de suivi du projet</p>
Réaliser une étude précise des vulnérabilités du site choisi dans une vision prospective	MEDD et APAL Bureau d'étude	<p>Maîtrise d'ouvrage de l'étude</p> <p>Réalisation de l'étude</p>
Valider ou modifier le site choisi en fonction des résultats de l'étude	Ministère du Tourisme et MEDD	Décision
Réaliser une étude urbanistique, architecturale et paysagère détaillée	Ministère du Tourisme Bureau d'étude spécialisé en urbanisme et architecture bioclimatique ANME	<p>Maîtrise d'ouvrage de l'étude et expertise technique sur les aspects touristiques</p> <p>Réalisation de l'étude</p> <p>Support technique sur les aspects d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables</p>
Proposer un dispositif réglementaire spécifique pour encadrer l'aménagement de la station en imposant des cahiers des charges spécifiques sur l'aménagement et la construction	Ministère du Tourisme	Proposition de dispositif réglementaire spécifique à titre pilote
Elaborer des cahiers des charges pour encadrer l'aménagement de la station (urbanisme)	Ministère du Tourisme Bureau d'étude urbanisme ANME	<p>Maîtrise d'ouvrage de l'étude</p> <p>Rédaction du cahier des charges</p> <p>Support technique sur les questions d'énergies renouvelables</p>
Elaborer des cahiers des charges pour encadrer	Ministère du Tourisme	Maîtrise d'ouvrage de l'étude

l'aménagement de la station (construction)	Bureau d'étude architecture ANME	Rédaction du cahier des charges Support technique sur les questions d'efficacité énergétique
Réaliser une étude marketing sur le positionnement de la station	ONTT Bureau d'étude	Maîtrise d'ouvrage de l'étude Réalisation de l'étude
Faire valider le nouveau projet	Ministère du Tourisme Municipalité et Gouvernorat MEDD (APAL et ANPE) MEHAT	Présentation du projet pour validation Validation Validation Validation
Concevoir et réaliser des documents de présentation et de promotion du projet auprès des investisseurs potentiels	Ministère du Tourisme Agence de communication	Elaboration du contenu des documents Création d'une identité graphique de la station et conception des documents de promotion
Organiser une conférence nationale sur l'urbanisme des stations touristiques	Ministère du tourisme Investisseurs, professionnels du tourisme, bailleurs, bureaux d'études, architectes, entreprises de construction	Portage et organisation de la conférence Participation à la conférence
Proposer une révision des règles d'urbanisme concernant les règles de recul sur le littoral	MEDD	Elaboration de propositions

Calendrier du projet

Le projet est évalué à une durée de 18 mois, selon le calendrier indicatif suivant.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Définir le portage général du projet	■	■																
Réaliser une étude précise des vulnérabilités du site choisi dans une vision prospective		■	■	■														
Valider ou modifier le site choisi en fonction des résultats de l'étude				■	■													
Réaliser une étude urbanistique, architecturale et paysagère détaillée						■	■	■	■									
Proposer un dispositif réglementaire spécifique pour encadrer l'aménagement de la station en						■	■	■	■	■	■							
Elaborer des cahiers des charges pour encadrer l'aménagement de la station (urbanisme)								■	■	■	■	■						
Elaborer des cahiers des charges pour encadrer l'aménagement de la station (construction)								■	■	■	■	■						
Réaliser une étude marketing sur le positionnement de la station										■	■	■						
Faire valider le nouveau projet												■	■	■	■			
Concevoir et réaliser des documents de présentation et de promotion du projet auprès														■	■	■	■	
Organiser une conférence nationale sur la l'urbanisme des stations touristiques																	■	●
Proposer une révision des règles d'urbanisme concernant les règles de recul sur le littoral								■	■	■	■	■	■					

Plan budgétaire du projet		
Poste	Budget	Financement
Coûts internes aux administrations impliquées		Coûts de fonctionnements courants
Etudes	350 000 euros	Fonds spécial créé sous la responsabilité conjointe du Ministère du tourisme et du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, sous forme de subvention
Coûts de promotion et communication du projet	150 000 euros	Fonds spécial créé sous la responsabilité du Ministère du tourisme

Dispositif d'évaluation du projet

S'agissant d'un projet expérimental, il est indispensable de concevoir et mettre en œuvre un dispositif de suivi et d'évaluation du projet dès sa conception afin de pouvoir en tirer des enseignements utiles pour le secteur touristique, en termes de réglementation, de normes, de compétences techniques, etc. Ce dispositif devra reposer sur un principe de transversalité sectorielle (tourisme, environnement, construction) et prévoir un comité de suivi permettant de réunir les secteurs du tourisme et de l'environnement. Il serait souhaitable que les acteurs de l'investissement touristique y soient également représentés.